



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 03/04/2023

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
10	8	10

Vote
A la majorité
Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2023, le 3 Avril à 18:30, le Conseil Municipal de la Commune de Commune de Thauvenay s'est réuni à la en MAIRIE, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame MATTELLINI Gabrielle, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 24/03/2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 24/03/2023.

Présents : Mme MATTELLINI Gabrielle, Maire, Mmes : JORSIN Fabienne, MM : COSNIER Fabrice, CROMARIAS David, CUROT Sébastien, DE SOUSA MACHADO Alexandre, DEJARDIN Philippe, JACQUIN Emmanuel,

Absents excusés: JOURDE Stéphane donne procuration à Sébastien CUROT
FLEURY Élisabeth donne procuration à Fabienne JORSIN

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture du Cher le : 14/04/2023

Et
Publication par voie électronique sur le site internet le 14/04/2023

A été nommé(e) secrétaire : DEJARDIN Philippe

2023_16 – Attribution des subventions

Madame le Maire, propose d'attribuée les subventions de la manière suivante :

ASSOCIATION	MONTANT	COMPTE D'IMPUTATION
CCAS	3 000.00€	657362
ADMR	100.00€	65748
ADMR Portage	100.00€	65748
FACILAVIE	100.00€	65748
Amicale des Sapeurs-Pompiers	100.00€	65748
Secours populaire	50.00€	65748
DDEN	50.00€	65748
Souvenir Français	50.00€	65748
Association sportive RPI (école)	502.00€	65748
Rugby Sancerrois	50.00€	65748
Judo club Sancerrois	50.00€	65748
Thauvenay en fête	1 000.00€	65748
Association des parents d'élèves du RPI (APE)	200.00€	65748

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote à la majorité les subventions 2023 comme suit :



ASSOCIATION	MONTANT	COMPTE D'IMPUTATION
CCAS	3 000.00€	657362
ADMR	100.00€	65748
ADMR Portage	100.00€	65748
FACILAVIE	100.00€	65748
Amicale des Sapeurs-Pompiers	100.00€	65748
Secours populaire	50.00€	65748
DDEN	50.00€	65748
Souvenir Français	50.00€	65748
Association sportive RPI (école)	502.00€	65748
Rugby Sancerrois	50.00€	65748
Judo club sancerrois	50.00€	65748
Thauvenay en fête	1 000.00€	65748
Association des parents d'élèves du RPI (APE)	200.00€	65748

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 06/04/2023
Le Maire
Gabrielle MATTELLINI

Le Secrétaire
DEJARDIN Philippe